



Les Echos de VAOUR

Bulletin municipal de la commune de Vaour – MAI 2015

Le mot de l'équipe municipale

Les beaux jours arrivent, cela fait un an que nous avons été élus, la motivation est toujours là.

Nous n'avons pas oublié notre profession de foi et plusieurs dossiers sont en cours. Nous devons apprendre à être patients afin de prendre des décisions réfléchies et trouver des solutions aux contraintes budgétaires et administratives qui parfois ralentissent la réalisation de nos projets.

La réflexion sur l'aménagement du centre du village est bien avancée et la réalisation est en cours : un parking avec un espace sécurisé pour les enfants a été réalisé, l'espace a été élargi en enlevant les laurines et des jardinières ont été installées. Bientôt il y aura du gazon et des fleurs. Un panneau d'informations municipales a été installé.

Les travaux d'adduction d'eau de la rue du Couchant sont maintenant terminés.

Les travaux d'amélioration du fonctionnement du château d'eau des Gouttières ont été effectués. Le basculement de son alimentation par le captage de la Verrerie basse est en cours.

Nous regrettons la suppression d'un poste d'enseignant sur le RPI Penne et Vaour. Ceci malgré des actions concertées avec les anciens élèves, futurs parents, contre ces restrictions gouvernementales qui engendrent une moins bonne qualité d'éducation pour nos enfants.

Les différentes commissions s'activent au mieux, même s'il faut encore faire des efforts de communication pour mobiliser les citoyens afin qu'ils participent aux différentes réalisations.

Le conseil municipal reste à votre écoute, il vous rappelle les réunions publiques tous les premiers samedis du mois pour écouter vos remarques, vos envies, vos mécontentements: nous avons besoin de vous pour rendre le village de Vaour plus lumineux.

Marielle Alégre-Vasseur.

Sommaire

INFORMATIONS MUNICIPALES

Conseils municipaux :

du 22.01.2015	p1
du 22.02.2015	p2
du 12.03.2015	

Vie du village p3

Vie associative p5

Derniers Echos p6

INFORMATIONS PRATIQUES p6

Conseil municipal du 22 janvier 2015 - Synthèse

NB : Les compte-rendus officiels sont disponibles à la mairie et sur le site web municipal <http://www.vaour.fr>

■ Délibérations

Etude d'un rapprochement avec la Communauté de Communes du Quercy Rouergue (CCQRGA)

L'adoption de la loi sur la réforme territoriale va conduire les intercommunalités rurales à se regrouper afin d'atteindre un seuil supérieur à celui existant actuellement. Dans cette perspective et pour des raisons de cohérence, d'efficacité et d'exercice d'une démocratie de proximité, le conseil municipal demande un droit d'option vers une communauté de communes d'un département limitrophe. Il

souhaiterait, à terme, une fusion avec la Communauté de Communes Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron qui correspond à notre bassin de vie (dont fait partie St Antonin Noble Val).

■ Informations générales

Gendarmerie :

Un courrier a été envoyé à M.Carcenac, président du Conseil général, afin de proposer l'acquisition de ce bâtiment en location-vente. Dans l'hypothèse de l'achat de l'ancienne gendarmerie, l'ADMR/..

INFORMATIONS MUNICIPALES

Conseil municipal du 22 janvier 2015 , Informations générales suite

souhaiterait louer un bureau. L'Association Familles Rurales voudrait créer un espace de vie sociale qui serait en relation avec le Centre Social Cordes/Vaour.

Poste :

Les représentants de La Poste souhaitent, que dès début juin 2015, l'agence soit installée sur Vaour. Il est possible d'obtenir des financements d'investissement et de fonctionnement pour l'aménagement du bureau de poste

Ecole :

Concernant la suppression d'un poste d'enseignant, Il faut mobiliser toutes les personnes, qui pour des

raisons personnelles ou professionnelles, ne mettent pas leurs enfants dans les écoles du RPI Penne-Vaour

Travaux d'adduction d'eau potable :

Les travaux de changement de canalisations doivent démarrer début février, rue du couchant et place du coq (travaux effectués à ce jour).

Espaces propreté :

Un conteneur a été volé au Dolmen, il serait plus judicieux de le remplacer par des petites poubelles. Il est envisagé de retirer les conteneurs situés à la gendarmerie et au croisement de la route de Penne pour les regrouper sur l'espace de propreté. (voir article page 3)

Conseil municipal du 22 février 2015 - Synthèse

■ Délibérations

Programme d'amélioration du captage de la Verrerie Basse (voir dossier dans le n° de septembre 2014)

le Conseil Municipal décide d'inscrire ce programme sur le budget Service de l'eau 2015 et mandate le maire pour procéder aux demandes de subventions auprès du Conseil Général et de l'Agence de l'Eau Adour Garonne.

Le plan de financement est le suivant pour un montant total des travaux de 16 690 € HT (soit 20 028 € TTC.)

Subvention Conseil Général 30 % :	4 172.50 €
Subvention Agence de l'Eau 30 % :	4 172.50 €
Fonds propres de la commune :	8 345.00 € HT

■ Informations générales

Facturation de l'eau :

Le conseil municipal souhaite permuter l'agenda de facturation de l'eau. Actuellement l'abonnement est facturé en avril et la consommation de l'année précédente en octobre. Il semble plus pertinent de facturer d'abord la consommation et dans un deuxième temps l'abonnement.

Commission des impôts :

Il est décidé de travailler au sein du conseil municipal pour une révision des valeurs locatives.

Conseil municipal du 12 mars 2015 - Synthèse

■ Délibérations

Budget communal - Affectation de résultat de fonctionnement de l'exercice 2014

Cette partie sera présentée dans le prochain Echos de Vaour sous forme de tableaux compréhensibles réalisés par la commission finances.

Augmentation du taux d'imposition des taxes directes locales 2015

Le Conseil Municipal décide d'augmenter les taxes directes locales de 1,017 % pour un produit fiscal

global reversé par l'état attendu de **58 004€** (contre 54 990€ en 2014)

Création d'un emploi permanent

En raison de l'augmentation de divers travaux liés au fonctionnement du poste de secrétaire de mairie, le maire souhaite prévoir la création d'un emploi permanent à temps non complet. A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal , décide : de créer un emploi à temps partiel pour assurer le fonctionnement de l'agence postale et aider la secrétaire de mairie (cet emploi serait financé en partie par La Poste).

INFORMATIONS MUNICIPALES

■ Informations générales

Gendarmerie :

A la suite de sa rencontre avec M. Carcenac, président du Conseil Général, l'équipe municipale attend une réponse à sa proposition d'acquisition en location-vente.

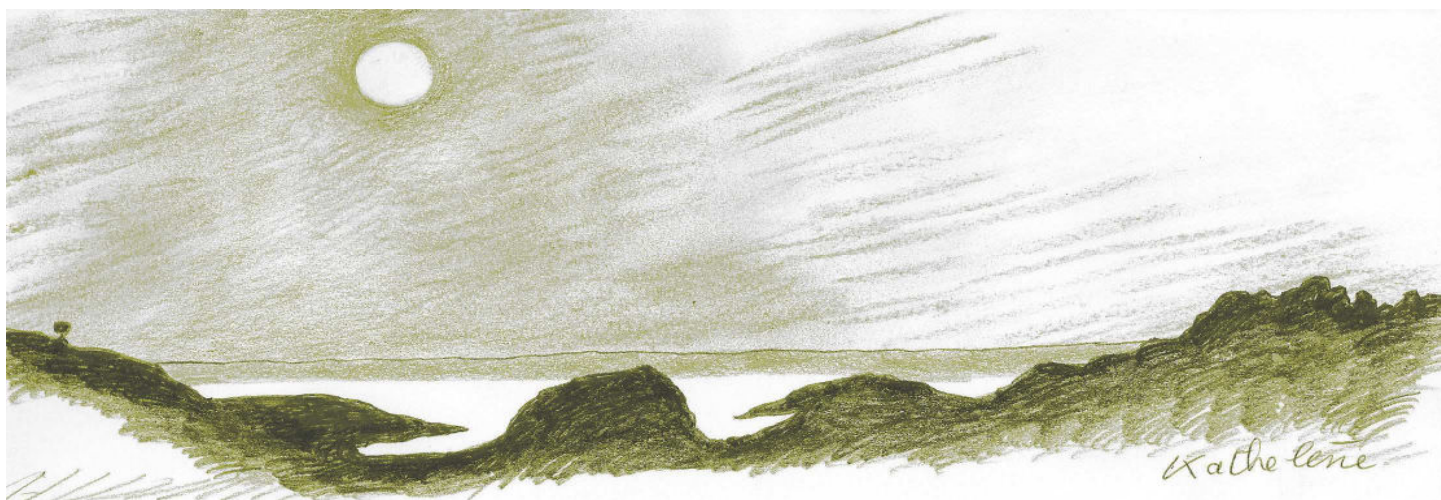
Projets autour de la Commanderie et du dolmen :

Pour avoir droit aux subventions du département et de la région, il est nécessaire de monter un dossier

conduisant à l'octroi de subventions dans le cadre de la mise en valeur du patrimoine touristique de la Commanderie et du dolmen

Réunion avec les habitants de la place du Coq :

Après concertation avec les habitants de cette place, un arrêté va être pris pour en faire une place sans voiture excepté pour le cabinet médical. La dépose ou le chargement d'objets sera bien entendu autorisé.



VIE DU VILLAGE

Le Marché:

La discussion avec les commerçants se poursuit afin d'avoir régulièrement un marchand de légumes et de fruits au marché du jeudi.

Bacs à fleurs

L'entretien de tous les bacs à fleurs et répartis sur toute la commune demande trop de temps. Une étude est en cours pour planter aux endroits trop éloignés des arbustes et buissons attrayants et rustiques nécessitant peu d'entretien.

Bien sûr, les personnes désirant planter des fleurs dans les endroits où ils peuvent s'en occuper ne peuvent être qu'être encouragées.

Poubelles

Les conteneurs derrière la gendarmerie ont été déplacés sur le site principal (en face du centre de secours)

Les conteneurs à l'angle de la route Penne ont été enlevés, ils étaient exposés à des vents forts qui les renversaient régulièrement. Par ailleurs des bouteilles et beaucoup de déchets en vrac traînaient autour de cette zone ce qui nécessitait des actions constantes d'entretien. Une réflexion est en cours pour trouver un autre endroit qui desservirait les usagers de ce quartier

De nouvelles poubelles ont été installées bien en vue dans le village, à la Commanderie, au Dolmen et à La source (route de Cordes).

Les conteneurs des autres sites vont être entourés avec des arbustes résistants ce qui les protégera du vent et améliorera également l'esthétique des emplacements

Internet haut débit

Le conseil municipal a adressé à Orange une lettre faisant état de la dégradation récente et inacceptable du service de l'ADSL à Vaour et leur demandant de confirmer la réalisation des mises à niveau du réseau prévue pour le printemps 2015.

Aménagement de la place du village

Des emplacements de parking ont été réalisés près du Relais des Templiers et entre l'office du tourisme et la gendarmerie.

Le parking sur la place a été repensé de manière à laisser une aire de jeux sécurisée pour les enfants. L'espace a été élargi en enlevant les laurines et des jardinières ont été installées. Bientôt il y aura du gazon et des fleurs.

Un panneau d'informations municipales a été installé. D'autres améliorations sont en cours.

LES INCROYABLES COMESTIBLES...

Dans le but de favoriser un mouvement de partage dans le village, l'équipe municipale propose de participer à cette opération. Des jardinières sont installées sur la place : si vous le souhaitez semez, plantez, arrosez et récoltez ce que vous voulez.

Le mouvement «Incroyables Comestibles», est une initiative citoyenne lancée en 2008 par deux mères de famille dans une petite ville du nord de l'Angleterre qui s'appelle Todmorden.

La démarche vise à créer un nouvel art de vivre en redynamisant les échanges locaux par le partage de fruits et légumes «bio» cultivés par les habitants et offerts librement à tous. De proche en proche, l'action permet de reconnecter les acteurs entre eux et avec la Terre nourricière.

On plante, on arrose et on partage. Et puis aussi, on cuisine et on fait la fête de l'abondance partagée des récoltes entre tous.

Aujourd'hui, on observe qu'au moins une nouvelle initiative a lieu chaque jour quelque part en France ou dans le monde. L'action en France a été initialisée au printemps 2012 à partir de deux communes alsaciennes, Colroy la Roche pour le Bas-Rhin, et Fréland pour le Haut-Rhin. Depuis, un nombre croissant de collectivités rejoignent le mouvement sur tous les continents.

En trois ans, alors qu'elle connaissait un déclin économique sévère, la ville de Todmorden a réussi à retrouver son rayonnement d'antan. Grâce aux incroyables comestibles, elle est arrivée à couvrir 83 % des besoins alimentaires de sa population de 15.000 habitants. A sa grande surprise, elle a constaté une baisse importante des actes d'incivilités et de délinquance.

En reliant les bacs de production des habitants entre eux, il devient possible de créer un circuit d'échange et de découverte, la "Route Verte des incroyables comestibles".

Nourriture à partager



Servez-vous librement, c'est gratuit !

Petite affichette sur un bac :

PRENEZ SOIN DE MOI

Si vous voyez que j'ai soif, arrosez-moi,
je suis de la nourriture à partager pour le bien
commun de notre communauté locale.

S'il vous plait, n'emportez pas le pot,
ni la plante entière, prenez juste
quelques feuilles, fruits ou légumes
pour que les autres puissent aussi en profiter,
c'est un partage. Et surtout, participez aussi !

MERCI !

Pour en savoir plus : lesincroyablescomestibles.fr

JARDIN PARTAGÉ

Les activités de mise en œuvre du jardin partagé (en contrebas de la salle de spectacles de la Commanderie) ont lieu tous les samedi de 10h à 12h30 quand la météo le permet. Tous ceux qui sont intéressés sont les bienvenus



VIE ASSOCIATIVE

FAMILLES RURALES

Projet d'Espace de Vie Sociale

Familles Rurales souhaite créer un projet d'Espace de Vie sociale* sur les communes où elle est déjà bien implantée : Penne, Roussayrolles, Vaour et St Michel de Vax.

<<Afin de connaître au mieux les besoins des habitants, nous avons réalisé une enquête auprès de 100 habitants, soit 10% de la population. Notre équipe de 15 enquêteurs a rencontré un accueil particulièrement chaleureux et nous tenons à

remercier toutes les personnes qui nous ont ouvert leur porte avec tant de gentillesse. Nous remercions, en outre, bien sûr, nos bénévoles enquêteurs tout-terrains infatigables. >>

Une synthèse de l'analyse de ces enquêtes sera communiqué en temps utile.

**Un Espace de Vie Sociale est un espace agréé par la Caisse d'Allocations Familiales au service du lien social, cet agrément permet de bénéficier d'un soutien financier*

Le centre de services aux particuliers, aux associations et aux entreprises

Tous les jeudis matins de 8h30 à 12h30, accueil, photocopies, accès internet, secrétariat (traitement de textes, reliures de documents, etc...), saisie comptable, bulletins de salaires et déclarations de charges sociales (agrément tiers de confiance de l'URSAF), au dernier étage de la friperie, à Vaour.

La journée du yoga le 21 juin

A l'initiative de notre professeuse de yoga, nous préparons une journée entière consacrée au yoga, le 21 juin prochain, à Vaour.

Les journées jus de pomme

Les journées jus de pomme auront lieu les 10 et 11 octobre. Le repérage des pommiers en fleur peut commencer.

Préparation au salon de thé du festival Eté de Vaour

N'oubliez pas de réserver un petit carré pour la menthe lors de vos plantations, affûtez vos moules à gâteaux, nous aurons besoin de vos talents de pâtisseries cet été encore!

RANDONNEES avec Horizonforme

Une bonne nouvelle, avec les beaux jours, l'association Horizonforme, association des Cabannes, débute son programme de randonnées dans les environs.

Pour connaître leur programme, contactez Nathalie et Brigitte - Association Horizonforme - horizonforme.assoc@laposte.net

Permanence emploi/insertion

Le Centre social et culturel remet en place des permanences emploi/formation, une fois par mois, de 9h30 à 12h, à la mairie de Vaour.

Contacts : 05 63 56 11 98 ou animation@cordesvaourcs.org

Carnet de l'état civil

Naissance de Owen Bousquet le 21 mars 2015 de Thomas Bousquet et de Natacha Pitaval

Décès de René Boures le 21 avril 2015

Courrier lecteur

Le courrier lecteur est toujours ouvert, vous pouvez y adresser vos réactions, des propositions, des informations pertinentes.

LES ECHOS DE VAOUR

Mairie de Vaour
81140 Vaour

Publication : Laurent Roger.

Ont participé à ce numéro :
Catherine Buisson, Leonore Strauch,
Bernard Holderlé, Dough Riley, Gérard Lanoy.

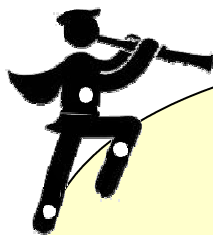
DERNIERS ECHOS

Eté de Vaour

La commune de Vaour est heureuse d'accueillir sa nouvelle présidente Leila Amini et son nouveau directeur Stéphane Bou.

Le festival 2015 aura lieu
**du mercredi 5
au dimanche 9 août.**

Le festival fêtera cette année
ses 30 ans



**Samedi 20 Juin
Jour de Fête en musique**

Cette journée festive réunira la fête de la musique, les feux de la Saint Jean, la kermesse des parents d'élèves avec le concours de nombreuses associations du village

INFORMATIONS PRATIQUES

SERVICES DE LA MAIRIE

<p>Tel 05 63 56 30 41 Lundi : 13h30 - 17h30 Mardi : 13h30 - 17h30 Jeudi : 8h30 - 12h30 et 13h30 - 17h30 Vendredi : 13h30 - 17h30</p>	<p>Pascal SORIN tient sa permanence le vendredi après-midi sur rendez-vous. Bernard Holderlé, Léonore Strauch et Marielle Vasseur reçoivent sur RDV auprès du secrétariat de mairie</p>
<p>Adresse mail : mairie.vaour@wanadoo.fr Plus d'infos sur le site web http://www.vaour.fr</p>	<p>Réunion mensuelle Municipalité / habitants de Vaour, "Café citoyen" : 1er samedi du mois, 10h à 12h à la salle de la mairie. Prochaines réunions : 6 juin, 4 juillet et au pot du 14 juillet!</p>

AUTRES SERVICES

URGENCES	SAMU : 15	POMPIERS : 18	GENDARMERIE : 17
<p>MEDECINS Tel 05 63 56 18 22 Dc CHAUCOT : Lundi : 16h30 - 18h et Mercredi : 11h - 12h Dc CHAUTARD : Mardi : 11h - 12h et Vendredi 16h30 - 18h</p>	<p>SOCIAL Assistants sociaux du Conseil Général: Les assistantes sociales, tiennent leur permanence le premier mardi de chaque mois de 14 h à 16 h 30 à la mairie de VAOUR sur RDV. Tel 05.63.77.31.00</p>		
<p>LA POSTE Tel. 05 63 56 33 98 Du Mardi au Vendredi : 13h45 - 16h45 La conseillère financière Myriam RAFFANEL reçoit à la poste de Castelnau de Montmirail les Mardi et jeudi Tél 05 63 33 23 42</p>	<p>MEDIATHEQUE Tel. 05 63 45 01 84 Mercredi : 10h - 12h et 15h - 18h Jeudi : 10h - 12h30 Samedi : 16h - 18h - Fermée les jours fériés</p>		
<p>EPICERIE Tel 05 63 56 34 40 Du Lundi au Samedi : 8h - 12h Mardi et Vendredi : 16h30 - 18h Jeudi : 16h - 18h</p>	<p>FRIPERIE Mercredi et Jeudi : 10h - 12h30 Samedi : 15h - 17h</p>		
<p>GARAGE Tel. 05 63 56 30 12 Du Lundi au Samedi : 8h - 12h et 14h - 18h Dimanche : 8h - 12h</p>	<p>TAXI GILLES Tel. 06 16 30 14 90</p>		
<p>DECHETERIE DES CABANES Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi 10h - 12h et 14h - 18h</p>	<p>RECYCLERIE Cordes-Vaour à Cabanes <i>Boutique</i> : mercredi 10h-17h, vendredi 14h-17h et samedi 10h-16h <i>Dépôts</i> : mardi 14h-17h et du mercredi au samedi 10h-12h / 14h-17h</p>		